



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁸ 2³⁵ 5²⁵ — Bulle, arr. 9²⁷ 1³³ 4⁵³ 7³³

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argents francs
de port.

BULLE, le 15 février 1895.

LE PROJET FORRER

Le Conseil fédéral vient de distribuer le nouveau projet de loi fédérale sur les assurances contre la maladie et les accidents.

Comme on sait, l'auteur de ce projet est le conseiller national Forrer. M. Forrer a tenu compte des objections soulevées au sein de la commission des experts et des expériences faites pendant la campagne d'initiative en faveur du traitement gratuit des malades.

Toutefois, le nouveau projet repose sur la même base que l'ancien, c'est-à-dire sur le terrain de l'initiative individuelle, en opposition au programme Greulich, qui voulait le secours gratuit de l'Etat.

Le projet prévoit aussi l'assurance obligatoire contre la maladie pour tous ceux qui travaillent pour leur propre compte ou qui n'ont pas de profession proprement dite. Les enfants mineurs sont compris dans cette dernière catégorie.

Cependant, d'après le nouveau projet, non seulement les communes, mais encore les cantons peuvent étendre l'obligation de l'assurance : 1° aux ouvriers journaliers et aux ouvrières idem qui habitent la commune et aux personnes qui travaillent à tour de rôle au service d'un tiers; 2° aux personnes travaillant d'une manière indépendante pour les industries à domicile dans la commune et ayant dépassé l'âge de quatorze ans.

Les assurés contre la maladie se divisent en deux catégories fondamentales : 1° Ceux qui ont derrière eux un patron qui paye la moitié des cotisations : ce sont les assurés obligatoires; 2° ceux qui n'ont point le renfort d'un patron et qui doivent faire face eux-mêmes aux cotisations : ce sont les assurés facultatifs.

Pour venir en aide à cette dernière catégorie, M. Forrer a introduit dans ce nouveau projet deux importantes améliorations : 1° La demi-assurance; 2° le subside de la Confédération, soit le centime fédéral.

Sont assurés à moitié ceux auxquels la Caisse des malades accorde le médecin et la pharmacie gratuits, ainsi que les instruments de guérison, tels que lu-

nettes, ceintures pour hernies et la récupération des frais de transport et de voyage. Par contre, les demi-assurés ne reçoivent aucune indemnité pour la perte du salaire.

Les assurés en plein reçoivent les mêmes faveurs que les demi-assurés, plus la compensation du salaire perdu, en ce sens que, pendant la durée de la maladie, à partir du troisième jour, ils perçoivent les deux tiers de leur salaire, sans dépasser cependant 7 fr. 50.

Le centime fédéral, c'est la contribution de la Confédération. Le nouveau projet la prévoit pour tout assuré, à quelque catégorie qu'il appartienne, soit qu'il fasse partie d'une caisse officielle, soit qu'il soit assuré auprès d'une caisse libre. Le subside fédéral est donné aussi aux demi-assurés, aux assurés obligatoires comme aux assurés volontaires. Ce subside comprend un centime par jour. Par conséquent, celui qui a été assuré une année entière auprès d'une caisse de malades reçoit 3 fr. 65 par an.

Cependant, ce centime fédéral ne sera pas remis à l'assuré de la main à la main; il sera versé dans la caisse dont il est membre, laquelle caisse réduira d'autant la cotisation à fournir par l'assuré.

Dans l'hypothèse, par exemple, où un million de personnes, au lieu des 200,000 actuelles, s'assureraient à l'avenir contre la maladie, la Confédération aurait à payer 3,650,000 fr. En outre, la Confédération prend à sa charge tous les frais d'administration.

Les caisses libres ont droit au centime fédéral aussi bien que les caisses communales, pourvu que ces caisses fournissent aux assurés les mêmes avantages que les caisses publiques.

L'administration est décentralisée. Celle des caisses communales publiques est complètement entre les mains des membres de la caisse. Ils exercent leurs droits dans les assemblées générales et par un comité qu'ils choisissent librement, tout comme cela se pratique pour les caisses libres.

Telles sont les grandes lignes du nouveau projet Forrer, que le Conseil fédéral a fait sien et qui sera soumis aux délibérations des Chambres fédérales pendant la session de juin. (Démocrate.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 40

LA REINE DE L'OR

PAR

PAUL D'AGREMONT

— Monsieur André, lui avait dit, en effet, Mme Samuel, avec une figure désolée, montez vite. Votre jeune dame est plus malade... elle bat la campagne que c'est une pitié!

Il prit la clef et comme un fou escalada quatre à quatre les cinq étages.

Thérèse, le visage rouge et congestionné, les yeux perdus, ne le reconnut pas.

Il voulut la prendre dans ses bras, il la pressa sur son cœur.

Il la trouva brûlante comme un charbon, dans un état d'agitation extraordinaire, cherchant à lui échapper, mais ne se rendant compte ni de qui était à côté d'elle, ni de qui lui parlait.

Il avait beau lui prodiguer les appellations les plus tendres. Rien... la jeune femme ne comprenait rien.

Elle n'avait même pas le délire, comme l'avait dit la concierge, elle se plaignait sourdement, continuellement, en prononçant des mots indistincts, très rapides, qu'il était impossible de comprendre.

André voulut la quitter pour aller chercher du secours, mais la fièvre de Thérèse augmentait, et aussitôt qu'elle ne se sentit plus retenue par lui, elle se leva et se dirigea en droite ligne vers la fenêtre.

André étouffa un cri de suprême angoisse et se trouva à la croisée avant Thérèse.

Avec une épouvante folle, il pensa alors à ces malades qui, sans connaissance durant des semaines entières, n'ont qu'un seul but pendant leur fièvre, tromper la surveillance de ceux qui les entourent pour se jeter par la fenêtre.

Mais alors Thérèse, sa pauvre chère Thérèse était perdue, car il fallait choisir : ou rester avec elle et la voir mourir de misère; ou aller gagner sa vie et la voir mourir de sa fièvre.

Il la prit, la rapporta dans son lit et après l'avoir recouchée avec les soins et la tendresse qu'une mère eut eus pour un petit enfant malade, il appuya la tête à côté de celle de sa femme et éclata en sanglots.

Ah! vraiment! c'était trop et l'épreuve dépassait ses forces; lui qui avait toujours rempli son devoir et fait du bien dans sa vie, il était réellement trop malheureux!...

— O Thérèse, ma Thérèse, murmura-t-il au milieu de ses larmes, comprends-moi, réponds-moi.

Rien!

Haléante, dévorée de fièvre, ne pouvant rester une seule minute à la même place, la malheureuse se plaignait de plus en plus, sourdement, douloureusement...

Ce fut à ce moment que Robert, en revenant de conduire Périer, frappa à la porte d'André.

Il sembla à Dangel que c'était un secours du ciel qui lui arrivait.

Il ne s'agissait plus maintenant de dignité, de discrétion ou de froideur; Thérèse se mourait et André eût baisé les pieds de quiconque eût pu l'aider à la sauver, ou seulement à la secourir.

— Oh! qui que vous soyez, s'écria-t-il, entrez et soyez béni!...

Robert obéit.

Il n'y avait qu'une seule chambre très exiguë.

Dans un coin, un pauvre petit malheureux poêle devait servir soit à chauffer la pièce, soit à faire la cuisine.

D'un coup d'œil, le sculpteur vit la misère profonde qui

NOUVELLES DE LA SUISSE

Zurich. — Dans sa séance de samedi après midi, le Conseil communal de Zurich a accordé définitivement la concession demandée pour l'établissement d'un tramway électrique entre la gare centrale et le Hardthurm.

La durée de la concession a été fixée à cinquante ans. A l'expiration de ce laps de temps, la ligne tombera en la possession de la ville sans que celle-ci ait à donner un sou.

— Mercredi est mort à Bulach M. le conseiller national Scheuchzer, un des champions de la démocratie zuricoise. M. Scheuchzer était malade depuis longtemps. Il était âgé de 67 ans.

Berne. — Les journaux de Berne annoncent que M. Kocher, l'éminent chirurgien, vient de faire pour la millième fois l'opération du goitre. Souhaitons avec eux que M. Kocher poursuive pendant de longues années encore cette magnifique série.

St-Gall. — Une collision a eu lieu lundi à Utznach, entre deux trains de marchandises de l'Union suisse. Plusieurs wagons ont été mis en pièces et deux conducteurs ont été grièvement blessés.

Grisons. — On écrit de Davos : La funeste habitude qu'ont les Anglais de se luger sur de très fortes pentes à plat ventre a déjà fait bien des victimes sans les corriger. Il y a quelque temps, une demoiselle a eu trois côtes cassées. Dimanche, un Anglais de la pension B. a eu la tête mise dans un état pitoyable, celle-ci ayant frappé contre un piquet; il est mort dans les mains des médecins qui le soignaient, après de grandes souffrances.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Lundi après midi, à 4 1/2 heures, on a aperçu à l'horizon trois paquebots dont l'un battant pavillon français, ce dernier marchait très lentement.

était l'hôtesse de cette misérable mansarde.

Il ne dit rien, mais son cœur se serra douloureusement.

A l'aspect de Thérèse, dévorée de fièvre, sur cet étroit lit de bois dont le mince matelas paraissait plus dur qu'une planche, son cœur se serra plus encore.

Ses beaux yeux bruns se remplirent de larmes.

André vit cette adorable expression de pitié et de bonté et il eut envie de sauter au cou du jeune homme.

— Voyez, dit-il, ma pauvre femme est très malade; il lui est venu comme un transport au cerveau; elle a déjà essayé de se jeter par la fenêtre tout à l'heure et je n'ose pas la quitter pour chercher du secours.

— Où voulez-vous que j'aille?

— Chez un médecin, n'importe lequel.

Le premier que vous trouverez, pourvu qu'il consente à venir ici.

Robert avait déjà ouvert la porte et, quatre à quatre, il dévalait par l'escalier.

Un quart d'heure après, il remontait chargé de paquets; c'étaient des sinapismes, de la glace, des petites fioles entourées de papier blanc.

— Le médecin me suit, dit le jeune homme; il a ordonné quelques remèdes que je suis allé chercher; il va arriver d'un moment à l'autre.

En attendant, nous allons exécuter ses prescriptions tous les deux, si vous le voulez bien...

Tenez! mettez des sinapismes aux jambes de votre femme; moi, pendant ce temps, je vais aller dans ma chambre piler la glace pour la lui placer sur le front, chercher du linge pour confectionner le bandeau et allumer le feu pour chauffer de l'eau, en cas que le médecin en ait besoin à son arrivée.

André, la première joie de voir ces secours arriver étant passée, avait rougi profondément.

— Mais vous avez dépensé de l'argent pour tout cela, dit-il, qu'est-ce que je vous dois.

Des remorqueurs de la Compagnie transatlantique furent aussitôt envoyés à sa rencontre et l'on recon- nut que l'on avait à faire à la Gascogne. Celle-ci fit savoir par signaux que sa machine était dérangée. Les remorqueurs la rejoignirent. A New-York, l'é- motion fut très vive; les quais se garnirent de monde.

La Gascogne jeta l'ancre dans la première baie. Un remorqueur portant des journalistes put l'abor- der. Ils apprirent que, trois jours après son départ du Havre, le transatlantique avait eu une tige de piston cassée. Il ne put plus avancer que très lente- ment et essuya une terrible bourrasque, mais sans courir cependant aucun danger. A bord, tout le monde est en parfaite santé.

Voici les marchandises de provenance suisse qui se trouvent à bord de la Gascogne :

175 colis de soieries, la plupart de Zurich; 90 co- lis de rubans et 27 de passementerie de Bâle-Ville et Bâle-Campagne; 166 fromages suisses; 25 cai- settes de montres et pièces de montres provenant de la Suisse romande; enfin, de nombreux colis de bro- deries de St-Gall et Appenzell.

L'accident qui a retardé la marche de la Gasco- gne s'est répété à deux reprises, le 29 janvier et le 2 février. La deuxième fois, la rupture a été plus grave. Le navire a dû stopper pour réparer son avarie et jeter l'ancre pendant 40 heures. Surpris en- suite par une violente tempête, il a été jeté à 150 milles hors de sa route vers le N. Une troisième avarie est survenue pendant ce temps; à plusieurs reprises, la Gascogne a fait des signes de détresse qui n'ont été aperçus que le 11 février par un steam- er dont elle a refusé les services.

Elle est entrée mardi matin dans les docks de New-York.

C'est en Bourgogne qu'auront lieu les princi- pales grandes manœuvres, en septembre prochain. Elles seraient exécutées par les 7^e et 8^e corps. Le général de Négrier, commandant éventuel de l'armée dans la composition de laquelle entrent ces deux corps d'armée, dirigerait les opérations.

M. Kœchlin-Schwartz, ancien maire à Paris, ancien député boulangiste, vient de mourir à Gras- ses, près Cannes. Il a laissé par testament, à la ville d'Antibes, où, depuis de longues années, il avait cou- tume de venir passer l'hiver, une somme de deux millions de francs destinés à la création d'un hospice où seront exclusivement traités les poitrinaires. Le défunt n'a imposé ni conditions, ni charges d'aucune sorte à la ville d'Antibes pour l'acceptation de ce legs.

Un ancien maire de Lyon, Mazon, disparu il y a quelques mois, en laissant un déficit de 800,000 francs environ, vient d'être arrêté à New-York.

Mazon était à la tête d'une des plus importantes études de Lyon; c'est au jeu et dans des spécula- tions de bourse qu'il a perdu une grande partie des sommes à lui confiées par ses clients; cependant, il n'était pas parti les mains vides, car, quelques jours avant sa fuite, il avait retiré plusieurs centaines de mille francs d'une maison de banque et avait vidé la caisse de l'étude.

L'empereur d'Autriche est arrivé mardi à Menton. Il est reparti aussitôt en voiture, avec l'im- pératrice, pour le Cap-Martin. Les autorités et une foule nombreuse l'attendaient à la gare.

Rien du tout, répondit catégoriquement Robert et, une fois pour toutes, réglons cette question ennuyeuse.

Vous ne m'avez pas l'air d'être riche, monsieur André. La pauvreté n'est pas un crime et j'ai été plus misérable que vous. Si un brave homme n'était pas venu me chercher sur un lit d'hôpital pour m'enseigner un métier et me faire gagner ma vie, je serais probablement, à l'heure actuelle, mort de faim sous quelque pont.

Le bien que l'on m'a fait, il est juste que je le rende à d'autres.

Je suis seul au monde, j'ai la chance d'avoir quelques économies; je vous en conjure, acceptez-les et le jour où vous pourrez me les rendre sans vous gêner, vous le ferez.

Et comme Dangel, de plus en plus embarrassé, ébauchait encore un geste de refus :

Je vous en conjure, continua Robert, laissez croire à un pauvre enfant abandonné qu'il peut être utile à quel- qu'un. C'est si bon, pour un être qui est aussi seul ici-bas qu'un pauvre chien perdu, de penser qu'il peut faire du bien à un de ses semblables.

J'accepte, dit André, au comble de l'émotion, en ten- dant sa main.

Dépêchons-nous. Vous allez m'aider à la soigner comme si vous étiez mon frère.

Le sculpteur ne se le fit pas dire deux fois.

Il courut dans sa chambre et se mit en devoir d'exécuter tout ce qu'il avait dit, tandis qu'André couvrait de sinapis- mes les jambes et les pieds de Thérèse.

Lorsque le docteur Prunier arriva, la jeune femme avait le front entouré d'un bandeau et les sinapismes commen- çaient à produire un peu d'effet.

Elle portait bien toujours la main à sa tête, essayant de se débarrasser du poids glacé qui, même dans son incon- science, lui faisait éprouver une intolérable gêne, mais An- dré et Robert ne la quittaient pas, la maintenant, la soi- gnant.

Le président de la République a adressé à l'em- pereur d'Autriche une dépêche lui souhaitant la bienvenue en France et exprimant l'espoir que son nouveau séjour au Cap-Martin lui serait agréable.

Belgique. — Le Conseil des ministres belges, présidé par le roi, a arrêté le texte définitif du pro- jet de loi concernant l'annexion du Congo. Le pro- jet sera déposé mardi prochain.

Dans la réunion plénière de la droite parlemen- taire, M. de Burlet, président du Conseil, a fait des déclarations importantes. Il a posé la question de cabinet en faisant ressortir la crainte de graves com- plications en cas de rejet du projet d'annexion. Cette allusion à la résolution du roi d'abdiquer dans le cas où la Chambre n'adopterait pas le projet de re- prise du Congo donnera certainement à réfléchir aux membres de la majorité et assurera peut-être l'adop- tion du projet du gouvernement.

Espagne. — D'abondantes chutes de pluie en Espagne ont démesurément grossi les cours d'eau. La Segura, rivière qui passe à Murcie, a déjà débordé dans la ville.

Allemagne. — Le Reichstag a voté une pro- position attribuant à ses membres un jeton de pré- sence et le paiement de leurs frais de voyage. Le centre, les libéraux, les socialistes et la majorité des nationaux-libéraux ont donné leur voix à ce projet. Les conservateurs, eux, sont opposés à toute indem- nité, afin d'empêcher les citoyens sans fortune d'ac- cepter des mandats électifs.

Les journaux annoncent que l'Allemagne a ar- boré son pavillon à Kratji, dans la Côte-d'Or (Afri- que occidentale).

Russie. — Le prince Louis Bonaparte, com- mandant le premier escadron du régiment des dra- gons de Nijni-Novgorod, s'est présenté jeudi devant l'empereur de Russie avec une députation de son ré- giment, pour offrir à leurs majestés un présent pré- cieux et artistique composé de saintes images, à l'occasion du mariage des souverains.

Le prince Louis Bonaparte a été promu au grade de colonel par l'empereur, en récompense de services distingués.

Angleterre. — Les journaux anglais sont pleins de détails sur les accidents amenés par le froid qui sévit toujours. On signale de nombreux morts par le froid en province. Un cocher d'omnibus a été trouvé mort de froid sur son siège. Dans le village de Lindsdale, un élève de l'école primaire, qui s'é- tait amusé à passer sa langue sur les barreaux de fer à la cour de récréation, a eu la langue collée sur place pour ainsi dire par le gel; on a eu toutes les peines du monde à la dégager.

Amérique. — On signale de Buenos-Ayres de terribles inondations. Mendoza est sous l'eau. Les dégâts sont immenses.

CANTON DE FRIBOURG

Cour d'assises. — Après deux jours de débats d'un intérêt passionnant et suivis par un nombreux public, la Cour d'assises, réunie à Fribourg, a rendu, mercredi soir, à 11 heures, son jugement concernant

Le médecin rapidement l'examina.
— Vous avez très bien compris mes instructions, dit-il, et on ne pouvait pas faire mieux, mais l'état est très grave, excessivement grave...

Puis voyant le dénuement extraordinaire de la mansarde :
— Il faudrait peut-être mieux faire porter la malade à l'hôpital demain matin, dit-il.

Elle y serait dans de meilleures conditions qu'ici.
Une contraction si douloureuse passa sur le visage d'An- dré, qu'aussitôt Robert dit :

— A l'hôpital, oh! jamais, docteur. Mais j'ai de l'autre côté une pièce très grande, nous y aurons vite installé un lit si elle vous convient. Voulez-vous la voir ?

— O monsieur Robert! balbutia André.

Laissez, répondit le jeune homme. La santé de votre femme avant tout, n'est-ce pas ?

Devant cet argument, Dangel y n'eut pas la force de pro- tester.

Le sculpteur et le médecin passèrent dans la pièce voisine.
— Mais c'est parfait, dit aussitôt le docteur.

Le logement est à vous, sans doute?... Est-ce que cette installation ne va pas vous déranger extrêmement ?

— Entre voisins et entre pauvres gens, répondit Robert, il faut bien s'aider.

Une lueur d'admiration monta dans les yeux de M. Prunier.

Mais il en avait vu bien d'autres dans cet admirable pen- ple de Paris, chez lequel vibre réellement le cœur de la France, bonne, chevaleresque, généreuse entre toutes.

Il faudrait mettre le lit là, fit le médecin en désignant une place; l'air circulerait librement autour de la malade et l'in- stallation sera meilleure.

— Voulez-vous m'aider, docteur, nous allons installer le mien ici.

Il me semble meilleur que celui de Mme André; ensuite, il est en fer, il se démonte aisément et ce sera vite fait.

les faits qui ont amené la mort du jeune Roulin, le 24 décembre dernier.

On se souvient qu'une altercation s'étant élevée entre Audergon fils, maître menuisier, et Roulin, employé aux ateliers de la gare, à propos d'une chose insignifiante et complètement fortuite, Audergon avait précipité Roulin dans l'escalier de l'au- berge des Grand'Places, à Fribourg. Roulin, blessé à la tête, fut reconduit jusqu'à la porte de son domi- cile, au Criblet, par un ami. Vers 3 heures du ma- tin, Jean Roulin fut trouvé sans connaissance par ses parents, au bas de l'escalier de la maison. Il expira au bout de quelques instants. Frédéric Audergon, que l'opinion publique désignait comme ayant causé cette mort violente, fut arrêté le 26 décembre, dans la matinée.

Audergon est condamné à 12 mois de prison, à 4000 fr. d'indemnité civile en faveur de la mère de Jean Roulin et aux frais.

Lac de Morat. — Samedi après midi, un des fils de M. Fehlmann, voiturier à Morat, a passé au trot sur le lac avec le grand triangle de la ville, at- telé de deux chevaux, dans le but de faire un pas- sage dans la neige entre Morat et Faoug et de per- mettre aux nombreux patineurs de se rendre à la fête vénitienne organisée dans cette dernière loca- lité au profit des hôpitaux de Meyriez et d'Avenches.

La glace a environ 25 cm. d'épaisseur et suppor- terait les plus lourds charrois.

Un beau chemin a été également fait à l'aide de balais, de Morat à Môtier, pour les patineurs.

Dimanche, une foule innombrable prenait ses joyeux ébats sur la surface glacée.

Pourvu que, lorsque le gel viendra, on soit un peu plus prudent et que l'on n'ait pas à déplorer des malheurs comme il en arrive souvent en pareilles circonstances.

Conférence du Muret. — La conférence donnée dimanche au Muret, par M. Strebel père, vétérinaire à Fribourg, a été suivie par 92 agricul- teurs de la contrée. Les paroisses d'Épendes et de Praroman y étaient surtout représentées.

L'honorable conférencier a su captiver l'attention de son auditoire en développant son sujet avec beau- coup de compétence et surtout en se mettant à la portée de l'agriculteur. Un silence complet n'a pas cessé de régner durant tout le temps de la confé- rence, ce qui prouve à quel point chacun désirait en profiter. On aurait pu attendre un plus grand nom- bre de participants, vu l'importance des matières traitées, mais l'influenza règne en plein dans la con- trée.

Nécrologie. — On annonce le décès, survenu le 9 février, à Bois-Colombes (France), de M. Charles- Joseph de Chollet, de Fribourg, né le 26 avril 1820. Le défunt avait été jadis capitaine au service du roi Ferdinand II et, de ce fait, il recevait une pension mensuelle.

Il y a une trentaine d'années, M. de Chollet était établi à Fribourg comme architecte et remplissait les fonctions de chef de l'édilité de cette ville.

Le défunt était le frère de feu M. Victor de Chol- let, à Menziswyl.

M. Prunier était un excellent homme, connu de tout Mont- marte où il était adoré.

Il donna à Robert le coup de main que celui-ci lui deman- dait.

— Merci, dit le sculpteur, lorsque le lit fut monté et le sommier en place.

Maintenant, allez de l'autre côté examiner votre malade, moi je vais finir de tout organiser ici. Vous m'appellerez pour que j'aide à la transporter quand le moment sera venu.

En effet, le docteur ayant rejoint la mansarde de Thérèse, Robert se mit en devoir de tout arranger.

La pièce qui lui servait d'atelier était relativement très grande, avec deux fenêtres à balcon chacune, d'où la vue s'étendait très loin et par lesquelles l'air entraît à flots.

D'un ordre méticuleux, le jeune homme la tenait en per- sonne et fort bien, ne voulant pas que Mme Samuel elle- même pénétrât dans cette chambre où étaient rassemblés les objets qu'il aimait.

Il eut rapidement fait d'enlever le pen de terre glaise qui traînait, de rassembler dans un coin les statuettes et les ébau- ches placées avec beaucoup de goût cependant, sur les quel- ques meubles de l'atelier, mais qui eussent gêné pour les soins à donner à une malade.

Le beau buste seul, l'œuvre la plus considérable qu'il eût encore faite et où il avait mis toute son âme d'artiste, lui coûta grandement à enlever de son piédestal.

Evidemment, dans la petite souppente où il était obligé de le mettre et qui, placée derrière sa chambre, lui servait de débarras, la terre glaise sécherait horriblement et l'œuvre probablement serait perdue.

Mais Robert ne faisait pas les choses à demi.

Cet André si triste, aux grands yeux si doux et si malheu- reux, lui avait à première vue inspiré une profonde, une im- mense sympathie.

De plus, il lui avait dit :

— Nous la soignerons en frères.

(A suivre.)

Représentat
condaire de Bulle
jeudi 21, une repr
l'école et des pau
St-Vincent-de-Pau
Comme il est aisé
gramme, les repré
bles et intéressan
concours de M. B
quelques membres
ciés, de Mme G. J
duo humoristique
nières. Deux élève
le joli duo des Di
ment accompagné

Foire de Bu
par une belle jour
avait beaucoup de
dont passablement
transactions en no
foire n'a pas été a
pu le supposer. O
bonnes ventes; de
payées de 550 à 6
ont atteint 400 à
race sont arrivées
donc pas encoré d

Société
DE
MM. les actionnair
semblée générale sur
rier courant, à
l'Hôtel de Ville de
jour suivant :
Demande de pouv
difficulté.

Mises d'i
Le lundi 4 mar
2 heures de l'après-m
Croix-Blanche, à Alb
toine Delacombaz, c
exposera en vente, p
ques et sous les favor
ront lues avant les mi
consistant en une d
terrain, belle maison
écuries, le tout adm
parts à divers pâtura
Ces immeubles figu
1023, 1026, 1027, 103
932, 497, 498 du cad
27, 28, 29, 109 du c
837, 838, 839, 840, 84
142 de celui de Lesso
On traiterait de gr
lité des immeubles.
signé.

Bulle, le 12 février

VÉTÉR
Ph. Meltraux
tionner comme instr
ferrants militaires,
12 avril.
Meltraux per
jeudis à Bulle.

Changement
Le soussigné inform
en particulier ses cli
domicile à la maison
PET, au 1^{er} étage.
A cette occasion, i
merce de graines
etc., ainsi que d'arb
nement et plant
113] A. Henric

AV
Le soussigné a o
serverie dans
N. Gex, à Bulle.
Fourneaux. — Pot
Se recommande
95] Joseph Gra

Achat de l
au plus hav
AU LÉ
à Lau

GRUYÈRE

Représentation. — Les élèves de l'Ecole secondaire de Bulle donneront, dimanche 17 février et jeudi 21, une représentation théâtrale au profit de l'école et des pauvres secourus par la Société de St-Vincent-de-Paul et par les Dames de Charité. Comme il est aisé de s'en convaincre par le programme, les représentations promettent d'être agréables et intéressantes, grâce surtout aux bienveillants concours de M. Bosson, professeur de musique, de quelques membres de Bulle, bien connus et appréciés, de Mme G. J. et Mlle R. R. qui donneront un duo humoristique de Conconne : *Les Deux menuisiers*. Deux élèves de l'Ecole secondaire exécuteront le joli duo des *Dindons perdus* et retrouvés, également accompagné par M. le professeur Bosson.

Foire de Bulle. — La foire d'hier, favorisée par une belle journée, a été très fréquentée; il y avait beaucoup de bétail et de nombreux marchands, dont passablement d'étrangers. Quoiqu'il y ait eu des transactions en nombre, le résultat général de cette foire n'a pas été aussi important comme on aurait pu le supposer. On nous signale cependant quelques bonnes ventes; des vaches prêtes au veau ont été payées de 550 à 650 fr.; de bonnes vaches laitières ont atteint 400 à 500 fr.; les vaches et génisses de race sont arrivées à 600 et 700 fr. On ne constate donc pas encore de baisse sensible.

Société électrique DE BULLE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale sur le **dimanche 17 février courant**, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de Ville de Bulle, avec l'ordre du jour suivant :
Demande de pouvoirs pour soutenir une difficulté.
Au nom du Conseil d'administration :
Le Président : **JULES DUPRÉ**
L'Administrateur-délégué : **L. COLLAUD**

Mises d'immeubles.

Le **lundi 4 mars prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Albeuve, l'hoirie de feu Antoine Delacombaz, des Ciernes-d'Albeuve, exposera en vente, par voie d'enchères publiques et sous les favorables conditions qui seront lues avant les mises, le domaine paternel, consistant en une dizaine de poses de bon terrain, belle maison d'habitation, granges, écuries, le tout admirablement situé; plus parts à divers pâturages et fanages.
Ces immeubles figurent sous les art. 1022, 1023, 1026, 1027, 1030, 1031, 170, 171, 931, 932, 497, 498 du cadastre d'Albeuve, 25, 26, 27, 28, 29, 109 du cadastre de Montbovon, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 140, 141 et 142 de celui de Lessoc.
On traiterait de gré à gré et pour la totalité des immeubles. — S'adresser au sousigné.
Bulle, le 12 février 1895.
Pour l'hoirie : **P. CURRAT**, notaire.

VÉTÉRINAIRE

Ph. Mettraux fils, appelé à fonctionner comme instructeur des maréchaux-ferrants militaires, sera absent jusqu'au 12 avril.
Mettraux père se trouvera tous les jeudis à Bulle. [116]

Changement de domicile.

Le soussigné informe l'honorable public et en particulier ses clients qu'il a transféré son domicile à la maison neuve de M. Julien POFRET, au 1^{er} étage.
A cette occasion, il recommande son commerce de **graines potagères, fleurs, etc.**, ainsi que d'**arbres fruitiers, d'ornement et plantes.**
[113] **A. Henrich**, jardinier-grainier.

AVIS

Le soussigné a ouvert un **atelier de serrurerie** dans la maison de Mme Vve N. Gex, à Bulle.
Fourneaux. — Potagers. — Réparations.
Se recommande
[95] **Joseph Grangier**, fils de Léon.

Achat de la sauvagine
au plus haut prix du jour.
AU LÉOPARD
à Lausanne. (O144L)

Souscription en faveur de la famille de Michel Esseiva, à Romont. — Liste précédente, 7 fr. 50. — Anonyme, Bulle, 3 fr. — Anonyme, Bulle, 5 fr. — Total à ce jour, 15 fr. 50.

FAITS DIVERS

Entre époux. — Tu me rends la vie insupportable, dit madame.
— Eh bien, retourne chez ta mère... va... va la rejoindre.

Chez le dentiste :
— Toujours occupé, cher docteur ?
— Oui, du matin au soir; je suis littéralement sur les dents.

HIVER

Hélas! octobre a fui... Déjà la neige tombe, Couvrant les toits moussus et les sapins géants, Voilant d'un blanc tapis la solitaire combe Où pleurent les ruisseaux et gémissent les vents!... Plus tard, amoncelés sur la plaine féconde Et sur les verts coteaux qui se mirent dans l'onde, Vous serez, blancs flocons, des atomes puissants, Protecteurs généreux des frères blés naissants!
Pour franchir, de nos monts, les orgueilleuses cimes, Redoublant de fureur, les autans déchaînés, Dans les vallons étroits, dans les profondes abîmes S'engouffrent avec force et tombent épuisés!... Mais dans le ciel obscur, ô vous, légers nuages, Sans cesse transportés vers de nouvelles plages, Rapides vous passez en versant quelques pleurs Sur nos champs désolés et sur nos fronts rêveurs!

Sous un épais linceul, la terre ensevelie Semble goûter en paix le sommeil de la mort! Au seuil de nos vallons, le souffle de la vie Parait s'être épuisé dans un dernier effort! Tout est silencieux sur les monts, dans la plaine; Un murmure assoupi se fait entendre à peine : Du torrent qui serpente au pied des rocs déserts, C'est la plaintive voix qui vibre dans les airs!

Quand les vents glacials ont traversé les plaines Et que règnent partout le givre et le verglas; Lorsque gisent épars les rameaux des grands chênes Et rampent tristement les humides frimas; Même en ces sombres jours, un rayon d'espérance Inspire aux malheureux l'oubli de la souffrance, Et brille un doux bonheur sur leurs fronts glorieux, Aux premières lueurs du printemps radieux!

Car, pour tous les humains, il est des jours de fête Dans le cours tourmenté des rapides saisons; Quand le hardi pilote a bravé la tempête, Il regarde avec foi les lointains horizons! La lumière, ici-bas, luit à côté des ombres, Les jours ensoleillés succèdent aux jours sombres, La clarté de l'aurore, aux ténèbres du soir, Et l'éternel soutien, c'est l'éternel espoir!

G. D.

F. Jelmoli, dépôt de fabrique, Zurich, envoie à qui demande franco : Echantillons de **cheviots, draps, fantaisies, tissus nouveauté, cachemires, mérinos**, noir, grande larg., pure laine, de 90 c. à fr. 6,50 par mètre, ainsi que ceux des assortiments **draperie-hommes, toilerie et couvertures** en tout genre.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.
Dimanche 17 et jeudi 21 février 1895 :
Bureau : 2 et 7 1/2 h. soir. Rideau : 2 1/2 et 8 h. soir.

Représentations théâtrales

données par les **Elèves de l'Ecole secondaire de la Gruyère**, avec le bienveillant concours de M. A. Bosson, professeur de musique et de quelques artistes musiciens appréciés.

PROGRAMME

Le Sourd ou l'Auberge pleine.

Comédie en 1 acte.
Personnages : D'Oliban père, B. E. — D'Asnière, usurier, G. C. — D'Oliban fils, S. H. — Rodolphe, ami de d'Oliban fils, D. H. — Milord Roosbif, P. F. — Legras, maître d'hôtel, D. R. — Grosjean, valet, S. L.

ENTR'ACTE : Les Menuisiers, par CONCONNE. (Duo : Mme G. et Mlle S.)

Le Revers de la médaille.

Proverbe en 1 acte.
Personnages : La fée Morgane, A. C. — Kreutz, cordonnier, S. L. — Frédéric, fils de Walk, écolier, D. H. — Un voisin, B. E. — Walk, père de Frédéric, D. R. — Géronimus, maître d'école, S. H. — Troupe d'écoliers.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.
Les enfants ne payeront que 40 cent. à la représentation de dimanche après midi.
On peut se procurer des cartes à l'avance à l'hôtel des Alpes.
Défense de fumer dans la salle. [110]

Entreprise de couvertures et ferblanterie.

Couverture de bâtiments en ardoises, tôle, zinc, etc.
Articles de ménage. Boilles à lait. Baignoires, baigns de siège, etc.
Installation de **paratonnerres** d'après le dernier perfectionnement sur églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres.
Réparation et vérification des anciens paratonnerres.
[114] **Jean VIALE**, ferblantier, Bulle.

Le magasin de farines de CHARLES MOREL, à Bulle,

EST TRANSFÉRÉ
à côté du restaurant du Moléson. [850]

Avis important.

Le soussigné avise son honorable clientèle, ainsi que ses fournisseurs, que son ancien ouvrier **HENRI FINCKS** n'est plus à son service depuis le 27 janvier écoulé. Dès cette date, le susnommé n'a plus rien à faire sous aucun rapport pour le compte de la maison VIALE. En conséquence, il prie le public d'en prendre connaissance et bonne note.
[108] **Jean Viale**, ferblantier, Bulle.

Lingère.

La soussignée vient de s'établir comme **lingère**. Elle se recommande à la bienveillance du public pour les ouvrages de son état.
Athénais Rouiller, fille d'Adolphe.
[122]

Fumeurs! Attention!

Cette annonce ne paraît qu'une fois!
Cigares presque à moitié prix :
500 Rio-Brésiliens, fins, seulement fr. 6,70
500 Havane-Sports, extra fins 7,60
500 véritables Flora-Kneipp 8,50
Chaque envoi est accompagné d'un riche porte-cigares en écume (gratuit). (H505Q) [117]
Dépôt et fabrique de cigares Boswyl (Arg.)

Vous ne tousserez

plus après emploi des célèbres



Succès extraordinaire contre la toux, enrouement, les catarrhes de poitrine et des poumons. Véritables en paq. de 30 et 50 c.
Pharmacies GAVIN, P. SUDAN, Bulle. [912]

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE [16]
sera à **Château-d'Oex** mardi 19 courant et le lendemain.

A louer :

Un **logement** de trois chambres et dépendances, bien situé au 2^e étage et au soleil. S'adresser à **Julien POFRET**, ébéniste, à Bulle. [115]

SCHOCOLAT Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

SUCRE MALT
DR. WANDER
NOMBREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES
WANDER BERN
Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

Le mardi de Carnaval :
Bonne musique et danse à l'auberge de Sorens. AVER, aubergiste. [119]

Dimanche 17 février :
Cassée aux Bains de Montbarry. Invitation cordiale. J. BARRAS. [118]

Cassée
à l'auberge du **LION-D'OR**, à Avry-dev.-Pont, **Dimanche 17 février.**
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale. GALLEY, aubergiste. [91]

Le mardi de Carnaval :
Cassée
aux Bains des Colombettes. Invitation cordiale. G. MORET. [120]

Dimanche 21 février :
CASSÉE
à la **Maison de Ville Vuadens**. Invitation cordiale. MAILLARD, tenancier. [121]

Cassée
à l'auberge de la Couronne, à Sâles (Gruyère), **Dimanche 21 février.**
Invitation cordiale. GRAND FRÈRES. [123]

Fabrique de soieries

G. Henneberg - Zurich.

Des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à 22 fr. 80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (env. 240 qual. et 2000 nuances diff.).
 Dames-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 Foulards-soie > 1.50 > 6.55
 Grenadines-soie > 1.50 > 14.85
 Bengalines-soie > 2.20 > 11.60
 Robes de bal soie > .65 > 20.50
 Etoffe en soie écrue par robe > 16.65 > 77.50
 Peluches-soie > 1.90 > 23.65
 Satin pour mascarades > .65 > 4.85
 Dentelles-soie > 3.15 > 67.50
 etc. — Echantillons par retour. [169]

Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

MISES DE VINS

Jéudi 21 février prochain, à 10 heures du matin, on vendra, en mises publiques, dans la cave des Faverges, rière St-Saphorin, au district de Lavaux, les vins ci-après désignés :

Vase No 5,	4900 litres vin blanc;
> 6,	8200 > >
> 7,	8200 > >
> 8,	8700 > >
> 10,	8300 > >
> 13,	3400 > >
> 15,	3800 > >
> 16,	3300 > >
> 17,	3000 > >
> 18,	2600 > >
> 19,	2100 > >
> 20,	2000 > >
Environ	1900 > de lies;
>	650 > vin trouble;
>	2250 > de vin rouge;
>	200 > de vin rouge « Hermitage », et
>	4200 > de vin blanc d'Epesses,

dont les échantillons déposent à la cave des Faverges.

Le même jour, de suite après les premières mises, on vendra dans la cave d'Ogoz :

Vase No 1,	10,170 litres vin blanc;
> 2,	8,000 > >
> 3,	6,550 > >
> 4,	6,700 > >
> 5,	3,050 > >
> 6,	3,550 > >
> 7,	5,800 > >
> 8,	2,050 > >
> 10,	3,600 > >
> 11,	4,200 > >
> 13,	1,050 > >
Environ	1,800 > lies;
>	600 > vin trouble;
>	1,400 > vin rouge.

L'Administrateur des vignes et domaines de l'Etat : C. NIQUILLE

101] (H336F)

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

INSTALLATION DE PARATONNERRES.

BAIGNOIRES ET BAINS DE SIÈGE

Fabrication d'articles de laiterie. Boîtes à lait en tôle étamée.

Location de couleuses avec foyer portatif.

ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE

Lampisterie, tubes et mèches.

Réparations en tous genres.

Dépôt du stérilisateur Oelli pour l'allaitement artificiel des enfants.

Dépôt de tuiles, ardoises, coke et briques réfractaires.

Jules Pasquier, ferblantier.

171]

Nouvelle forge.

A La Tour-de-Trême, le soussigné vient de s'établir comme **maréchal-ferrant et forgeron**. Sa longue expérience du métier lui permet de répondre à toutes les exigences des clients. Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Se recommande
 92] Nicolas STAMPELLI

A VENDRE

Une machine à percer en bon état, chez N. STAMPELLI, maréchal, à La Tour. [93

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires. S'adresser tous les jendis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.
 698] P. Brunisholz.

MONT-DOR

CHOUROUTE DE BERNE

ESCARCOTS [849

à l'hôtel de l'Union, Bulle.

A la Civette.

On trouve toujours un grand assortiment d'articles pour fumeurs. TABACS DU PAYS ET ÉTRANGERS Jolis caissons de cigares pour cadeaux depuis 1 fr. — Blagues à tabac, porte-monnaie, régates, boutons de manchettes, etc., etc., à des prix très avantageux.

Au même magasin, mercerie et bonneterie, lainés et cotons.

A. BÜRGISSER

842] à côté de la pharmacie Sudan.

Le Bitter ferrugineux de M. Mosimann

est la meilleure préparation pour les personnes qui souffrent de l'estomac et de faiblesse en général. C'est un puissant réconfortant; il augmente l'appétit, bonifie l'estomac et refait le sang. Prix du flacon de demi-litre : 2 fr. 50. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon. Dépôts dans les pharmacies : Fribourg : Bôchat & Bourgnuecht; Romont : L. Robadey; Bulle : Gavin; Rue : Stajessi; Morat : Wegmüller. (H1Y) [37

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER

Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

FARINES de tous genres. — SONS supérieurs et ordinaires.

GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.

BLÉS rouges et noirs pour la volaille.

Grand choix d'AVOINES blanches,

depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).

Bouffe d'épeautre. [410

Avis important!

Vin artificiel¹ blanc de raisins secs à 23 fr. les 100 litres,

franco toute gare suisse contre remboursement.

Fûts de 100, 120, 150, 200 et 300 litres à la disposition des acheteurs.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse.

ÉCHANTILLONS GRATIS ET FRANCO

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT

111]

A louer :

Un rez-de-chaussée comprenant deux chambres et une cuisine, ainsi qu'un emplacement pour bureau.

S'adresser à Mme Vve PEYRAUD, Bulle. [80

Un fromager diplômé,

ayant pratiqué plusieurs années en France et connaissant bien les centrifuges, désire trouver une place pour l'année courante.

S'adresser au bureau du journal. [109



Dépuratif Golliez

ou
 Sirop de brou de noix ferrugineux,

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat.

20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôts dans toutes les pharmacies. [888

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bouffe d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Jos. CROTTI, Bulle.

649]

A la Concurrence, Bulle,

Rue de Gruyères 98, maison Perret-Berthet.

Liquidation de 100,000 paquets cigares Grandson, Vevey, Rio-Grande, à 15 cent. le paquet.

Agenda pour bureau et ménage, 85 cent.

Grand choix de chapeaux pour hommes, dames et enfants,

à des prix défiant toute concurrence.

Joli assortiment de chemises pour hommes.

SAVON DE MARSEILLE à 15 et 20 cent. le morceau. [24

ZURICH: Diplôme de première classe

pour qualité supérieure

Extrait de malt chimiquement pur. Employé avec succès comme expectorant et antiseptique dans les affections des voies respiratoires. Ferrugineux. Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. Au quin-quina. Tonique par excellence, fébrifuge, régénérateur des forces du système nerveux. Vermifuge. D'une efficacité absolue.

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER

Contre la Coqueluche. Guérison presque toujours certaine. Au phos-phate de chaux. Excellent pré-paration contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants. Extrait de malt avec pép-sine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digest. — Sucre de malt et bon-bons de malt. Précieux contre la toux, l'enrouement, l. glaires.

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits

ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure

[96]

L. Torche, à Vuadens,

achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. [106

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an 6 fr.

Étranger, 1 an 9 fr., payable d'avance.

Prix du numéro

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Bulle

NOUVEL

Conseil fédéral

ment de l'intérieur

quinze derniers jours

qui l'abattaient

En dépit de la

lui connaît, M. S.

passée, les affaires

tement.

L'honorable com

mieux aujourd'hui

état de grande fa

va prendre de

tout travail.

Pendant ce te

sera dirigé par M.

M. Schenk est

agé de plus de 7

Rachat des c

les cercles bien

Département féd

tre la question d

Confédération à

suisse dirait, une

cette matière et

agir avec plus de

sabilité à couv

Liquidation p

Département mil

tement les provis

d'hiver pour la

encore le prix d

nouveaux prix :

main, la paire 6

tés en laine, la p

ceintures tricote

lieu de 90 cent.

FEUILLE

LA R

P

En frères! Le pr

la perspective d'un

jamais connue.

Enfin, avec sa

que ce mari si prof

ver chez un étrang

instinct d'artiste e

pu la donner.

Au bout de quel

— Venez nous a

et il faut des préc

l'autre.

— Si malade que

étonné.

— C'est une fièv

cerveau... Je ne sa

vous dissimule pas

Quelques instans

lit de Robert, au m

librement, parais

Le docteur Prun

sement absolu et a

instructions, recom

Robert :

— C'était la gla